



## Déclaration liminaire de la CGT lors du groupe de travail CTM/CNAS du 17 février 2016

Avant d'aborder l'action sociale dans nos ministères économiques et financiers, nous voudrions évoquer le contexte général. Les politiques économiques et l'austérité loin de permettre de réduire les dettes publiques ont contribué à les creuser.

Sur le plan social nous connaissons des attaques toujours plus violentes contre le monde du travail et contre le droit syndical. Nos libertés d'expression et de manifestations sont mises à mal, limitées voire interdites.

Au cours du troisième trimestre 2015, le taux de chômage a encore augmenté pour atteindre 10,6% de la population active. La fonction publique n'est pas épargnée et nos ministères non plus puisqu'en 2016 2548 suppressions de postes sont annoncés, s'ajoutant aux 16 000 enregistrés depuis 2009.

Le 26 janvier nous étions en grève dans les services publics pour demander la création d'emplois indispensables à l'accomplissement de toutes nos missions de services publics et contre les réformes structurelles qui nous fragilisent, ainsi que pour l'augmentation significative de la valeur du point, c'est aussi pour toutes ces raisons que nos collègues de Vierzon sont en grève depuis le 19 janvier dernier.

Une des réponses du gouvernement au monde du travail a pris vendredi un autre chemin ; un remaniement ministériel ! Quelle avancée pour les femmes d'avoir un ministère qui regroupe les droits des femmes avec la famille et l'enfance !

A Bercy, les ministres jugeant certainement que ce n'était pas suffisant ont ajouté aux suppressions de postes une baisse importante du budget de l'action sociale. Comme nous l'avons dit unitairement dans de précédentes instances c'est pour nous une véritable remise en cause de la politique sociale dans nos ministères économiques et financiers.

Vous comprendrez que lorsque vous nous annoncez que les ministres sont attachés à une action sociale de haut niveau nous ne pouvons pas vous/les croire. En effet, ce budget est amputé tous les ans d'une réserve dite de précaution qui a augmenté d'1% chaque année pour arriver à 8%. Nous n'avons aucune visibilité sur cette réserve, à quoi sert-elle ? Où est elle affectée ? Est-elle utilisée réellement ? Au bénéfice de qui ? A cela s'ajoute les loyers que les associations ALPAF, AGRAF et EPAF vont devoir reverser à la tutelle, autant de moyens en moins pour l'action sociale.

**Pour revenir à notre réunion d'aujourd'hui intitulée « orientations de l'action sociale ».** Comme vous le savez l'action sociale est au cœur de nos revendications. Mais nous voudrions que cette action sociale tiennent compte des besoins des agents et pas des économies qui nous sont imposées. La fédération des finances revendique une enveloppe calculée sur 3% de la masse salariale des actifs et des retraités hors logement. Le logement devant faire, comme pour les autres salariés, l'objet du 1% logement. C'est donc très loin des 2,35% qui ressortent du tableau joint, d'autant plus que dans ce tableau les retraités n'y figurent pas.

**S'agissant de la restauration**, qui est le poste le plus important du budget, nous demandons toujours, car ce n'est pas le cas partout, l'accès des retraités au même tarif que les actifs et en fonction de leur indice de départ à la retraite, une restauration collective de proximité et de qualité, au mieux sur le lieu de travail. Nos exigences sont, et ce n'est pas impossible, l'AGRAF pour tous !

**Les titres-restaurant**, quant à eux doivent être revalorisés, la part de l'employeur passant à 60%,

comme dans presque toutes les entreprises. Concernant la part des agents qui est reversée au budget général de l'Etat, nous ne comprenons toujours pas pourquoi elle n'est pas récupérée par le ministère.

**Le logement** : nous savons tous qu'il y a en France pénurie de logements sociaux, la baisse du taux du livret A et sa banalisation n'ayant fait qu'accentuer cet état de fait. La fédération des finances CGT continuera à revendiquer l'acquisition de logements sociaux dans les grandes métropoles mais aussi en Province, où ils sont trop peu nombreux. La subvention de l'association Alpaf a été pratiquement nulle en 2016, nous ne pouvons accepter que cela perdure. L'association a besoin de moyens pour fonctionner, comme les autres associations du ministère.

**Le tourisme social** doit permettre à toutes et tous de partir en vacances et doit avoir un rôle émancipateur, nous continuerons à défendre les résidences de vacances Epaf.

**Les trois associations doivent pouvoir bénéficier d'une hausse de leur subvention** pour tenir compte du reversement des loyers qu'il devront donner à la tutelle.

**L'aide à la parentalité**, fait apparaître un déficit important en berceaux, le chiffre de 504 est tout simplement ridicule ! Le questionnaire qui a été effectué il y a deux ans n'a pas permis de réservations supplémentaires, et pourtant les besoins sont là. Besoins qui ne sont pas nécessairement comme la sous-direction le voudrait aux abords des lieux de travail, mais qui peuvent être proches du lieu de vie des agents. Il s'agit pour nous du choix des agents et pas de l'employeur.

**S'agissant du Budget d'initiative locale** que vous appelez maintenant Crédit action locale, il n'y a peut plus d'initiative, nous l'avons porté maintes fois, les retraités doivent pouvoir être comptabilisés comme les actifs. 3,19 € par retraité ne paye même pas une part de galette et un verre de jus de pomme !

**Enfin, la protection sociale**, suite aux accords de Bercy, doit faire l'objet de négociations, selon la loi du 10 juillet 2010. Nous aurons, d'après l'agenda, un groupe de travail dédié début juin, nous considérons que ce groupe de travail constituera le début d'un cycle de discussion.

Pour la CGT, il est impératif de consolider et de revaloriser les prestations existantes, que ce soit en restauration, logements, prêts, vacances, loisirs, petite enfance, sport et culture. Mais l'action sociale doit pouvoir aussi répondre aux besoins liés à l'évolution sociétale de notre population active et retraitée.

Nous reviendrons sur les différents thèmes abordés aujourd'hui dans le cours des débats.